PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 JUILLET 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 3 juillet 2023 à 19 h 00, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance étaient présents :

- le maire monsieur David McKay
- la conseillère madame Nathalie Lanthier
- la conseillère madame Mélissa Morin
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Danny Raymond

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur David McKay.

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

La conseillère madame Valérie Camiré est absente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance extraordinaire du 3 juillet 2023 à 19 h 02.

2023-07-01 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation conformément à la Loi ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 juillet 2023 et que tout semble conforme,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode soit dispensée d'en faire la lecture ;

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Devis de la *FQM* pour la réfection de le rue Principale
5. **Période de questions**
6. Levée de la séance extraordinaire

2023-07-02 **DEVIS DE LA *FQM* POUR LA RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2022-05-18 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 10 mai 2022, mandatant la *Direction de l'ingénierie et des infrastructures de la Fédération québécoise des municipalités* (FQM) pour les services professionnels dans le cadre de la demande de subvention AIRRL pour la réfection de la rue Principale ;

CONSIDÉRANT QUE la confection du devis pour appel d'offres fait partie du mandat octroyé ;

CONSIDÉRANT QUE le devis répond aux attentes de la Municipalité ;

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le Conseil accepte le devis pour appel d'offres de la *FQM* pour la réfection de la rue Principale ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode, à agir en tant que responsable de l'appel d'offres de la Municipalité.

QU'une copie de la présente résolution ainsi que le devis pour appel d'offres soient transmis au ministère des Transports du Québec, aide à la voirie locale (PAVL) volet accélération.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-07-03 **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la séance extraordinaire du 3 juillet 2023 soit levée à 19 h 06.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

_____	_____
David McKay Maire	Danielle Glode Directrice générale et greffière-trésorière par intérim